

ETUDE DIAGNOSTIC ET OPPORTUNITE D'UNE DEMARCHE « GRAND SITE DE FRANCE »



Avec le soutien de



**Schéma
d'Intention**
03/02/2021



SOBERCO ENVIRONNEMENT



SOMMAIRE

1- Préserver les patrimoines de la Presqu'île et l'« esprit des lieux »	3
1.1- Préserver et mettre en valeur l'« esprit des lieux » de la Presqu'île.....	3
1.2- Affirmer des ambitions adaptées pour les différents secteurs de la Presqu'île	3
2- Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants et des visiteurs	5
2.1- Tendre vers un tourisme durable	5
2.2- Agir sur différents leviers pour réduire les impacts de la fréquentation touristique et améliorer l'expérience visiteurs	10
3- Décliner la stratégie globale à l'échelle du territoire et des sites	18
3.1- A l'échelle de la 'myriade' de sites : une hiérarchisation en termes de capacité d'accueil et de projet du territoire	19
3.2- Des orientations générales à l'échelle des pointes et de la Baie de Douarnenez.....	27

1- Préserver les patrimoines de la Presqu'île et l'« esprit des lieux »

1.1- Préserver et mettre en valeur l'« esprit des lieux » de la Presqu'île

Une ambiance particulière et un lieu unique par son positionnement géographique et la diversité de ses paysages	
	Le « bout du monde », face à l'océan, qui génère un sentiment particulier, et qui se « mérite » (accessibilité) La sensation d'être au bout du monde, en face à face avec l'immensité de l'océan
	Un rapport au plus proche avec les éléments naturels : le vent, le bruit et le mouvement des vagues, les roches et la silhouette dessinée de la côte, le contraste des couleurs (océan, roche, landes)
	Un territoire à la fois loin de tout et dialoguant intimement avec Brest et la pointe du Raz / le Cap Sizun
	Une mosaïque de sites et paysages remarquables formant un territoire – « tous les paysages » bretons en un seul territoire
Une richesse patrimoniale majeure à découvrir	
	Un concentré de patrimoines (naturel, géologique, historique, archéologique, religieux, ...) resté à l'état sauvage, secret
	Un caractère sauvage et préservé, avec des espaces naturels et géologiques remarquables
	Un « joyau » de patrimoine militaire, unique au monde, en symbiose avec les milieux naturels et les paysages
	Un arrière-pays de grande qualité et préservé, jouant le rôle d'écrin mettant en valeur les pointes de la presqu'île (montée en puissance et « préparation » au fur et à mesure de la traversée de la presqu'île)
	Un territoire marqué par les périodes successives de l'Histoire, du Moyen-Âge à aujourd'hui (de l'Abbaye de Landevennec au Pont de Terenez)
Une attractivité marquée pour certaines activités	
	Un territoire de sports et de loisirs, avec une dimension « populaire »
	Un territoire de liberté pour les itinérances, dans leur diversité : piétons, vélo, voiture, camping-cars, vans...
	Un océan qui se découvre activement, sous et sur l'eau, à travers un panel complet de sports nautiques s'adressant à tous les niveaux de pratique (des débutants au plus avertis)

1.2- Affirmer des ambitions adaptées pour les différents secteurs de la Presqu'île

Les 3 pointes

- Préserver les sites remarquables et les patrimoines, soumis à une pression touristique importante
- Préserver le caractère « sauvage » des pointes, en limitant les aménagements (aménagements proportionnés visant à réduire les pressions sur les patrimoines)
- Atténuer la place et l'impact des flux de voitures individuelles, en maîtrisant en particulier leur présence « au cœur » des sites remarquables
- Développer et sécuriser le maillage des itinérances « douces » (vélo, piéton), que ce soit pour les grandes itinérances ou les boucles « locales » (à adosser aux sites patrimoniaux).
- Promouvoir un accueil rationalisé des visiteurs, en encadrant / canalisant les flux, et en orientant les visiteurs en cohérence avec les politiques de promotion

La façade nord de la Baie de Douarnenez

- Conserver une ambiance balnéaire et populaire qui fait la particularité de ce secteur de la Presqu'île
- Orienter les visiteurs des 3 pointes vers les sites remarquables de la Baie de Douarnenez (plages et pointes) dans une logique de diffusion des flux
- Aménager ces sites en conséquence pour permettre l'accueil d'un public plus large

Le cœur de la Presqu'île

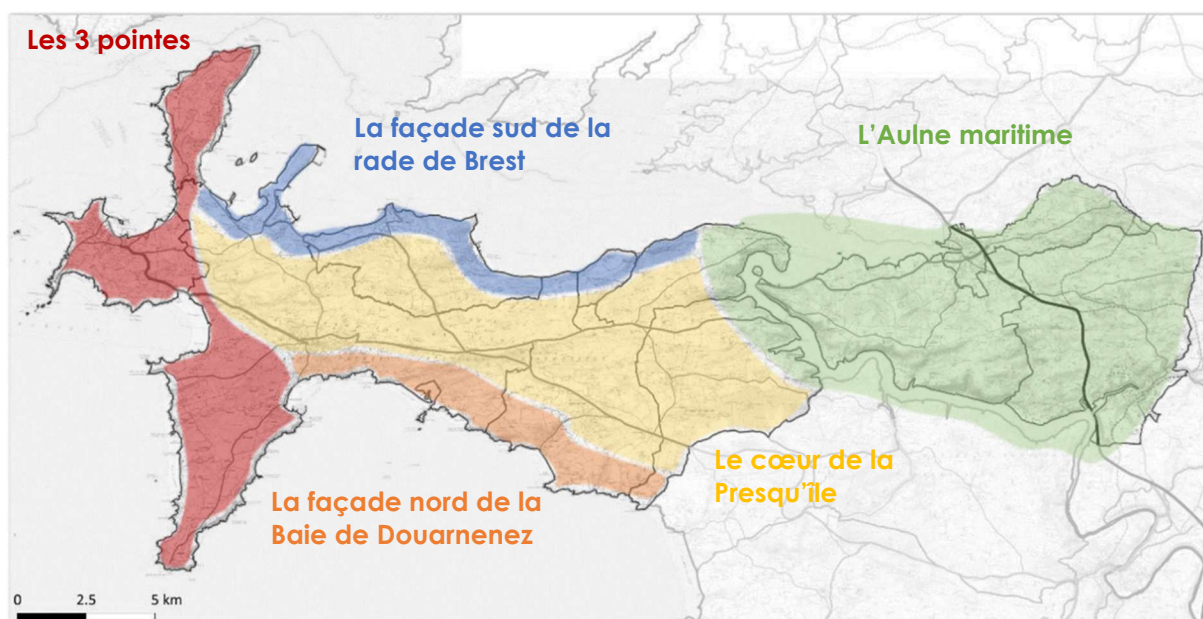
- Conforter le sentiment d'entrée / de présence dans la Presqu'île, dans un secteur qui accueille des flux de « passage »
- Limiter l'ambiance routière de la traversée de la Presqu'île, et traiter qualitativement les espaces urbanisés traversés, particulièrement banalisés
- Organiser une « base arrière » pour l'accueil touristique et le report modal, à Tal Ar Groas et/ou à l'entrée de Crozon (où tous les flux convergent)
- Faire découvrir des patrimoines plus « ordinaires » : paysages, forêts, bourg d'Argol et son musée

La façade Sud de la Rade de Brest

- Conserver le caractère plus intimiste de ce secteur, en poursuivant la mise en valeur du site de Lanvéoc et en faisant découvrir le littoral forestier et ses richesses
- Mettre en valeur le site du Fret, pour l'accueil de flux maritimes vers / depuis Brest (transrade)

L'Aulne Maritime

- Aménager qualitativement les entrées sur le territoire : Le Faou, Pont de Buis, et y organiser le report modal
- Affirmer une offre touristique d'étape « sur le chemin de la Presqu'île », en valorisant des produits différents (tourisme vert, culturel, agritourisme...)
- Faire découvrir la vallée de l'Aulne et son embouchure, par l'aménagement des points de vue et le développement de l'offre nautique (découverte par la rivière).



2- Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants et des visiteurs

2.1- Tendre vers un tourisme durable

2.1.1 Des stratégies « d'échelle supérieure » à considérer

La stratégie touristique régionale

La Région Bretagne s'est dotée d'une Stratégie Régionale du Tourisme et des Loisirs pour la période 2020-2025. Ce document a pour ambition de donner le cap aux acteurs du tourisme et les collectivités pour les 5 prochaines années.

Elle s'oriente autour de 3 axes stratégiques majeurs : le PERFORMANCE DURABLE, l'EXCELLENCE, et l'OUVERTURE ET LES LIENS.

L'activité touristique de la Presqu'Île de Crozon et l'Aulne maritime peut s'incarner particulièrement dans les actions suivantes (non exhaustives) :

- Action 16 : Faire des sites naturels et culturels à forte notoriété et à fort potentiel de notoriété les vitrines de l'excellence touristique bretonne
- Action 19 : Faire de l'itinérance douce terrestre un vecteur de découverte des cultures et des univers bretons et de performance économique
- Action 22 : Développer une approche équilibrée entre impératif de conservation, exigence de valorisation et enjeux d'expérience immersive dans les patrimoines

La stratégie touristique de la Destination Brest Terres Océanes

La Destination dispose d'une stratégie touristique co-construite avec les acteurs du territoire. Elle vise à réorganiser le tourisme sur la Destination à travers 4 axes d'orientations, vecteur de différenciation :

- La thématique « Phares »
- La Rade de Brest
- La filière randonnée pédestre et vélo
- La thématique Nautisme

La charte du Parc naturel Régional d'Armorique

Le PNR Armorique s'est doté en 2009 d'une charte pour 15 ans. Cette charte arrive à échéance en 2024, c'est pourquoi le Parc réalise d'ores l'écriture du nouveau projet pour la période 2024-2039.

La charte actuelle définit 4 axes stratégiques autour du CONFORTMENT de la richesse et l'originalité du patrimoine, la CONJUGAISON de l'homme et des patrimoines, l'ANIMATION des patrimoines et la RETRANSCRIPTION de l'esprit de partenariat.

Plan d'action du Geopark Armorique

Le Geopark Armorique s'est doté de son premier plan d'actions pour une période de 7 ans, de 2018 à 2025. Ce document vise à fixer les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre.

Le label Géoparc s'axe autour de 3 piliers :

> LA PRESERVATION des richesses géologiques

> L'EDUCATION et la sensibilisation à l'environnement et au territoire

> LE TOURISME DURABLE et le géotourisme permettant la découverte des trésors cachés

2.1.2 Le modèle touristique et les facteurs d'évolution à l'horizon 2030

Le modèle touristique proposé aujourd'hui sur la Presqu'Île de Crozon – Aulne Maritime s'axe autour des 2 orientations suivantes :

UNE ACCESSIBILITE TOUT VOITURE au plus près du cœur des sites, des hébergements et des services engendrant une découverte superficielle du territoire à travers essentiellement les « hotspots » touristiques, visitables en une journée (excursions rapides, de pointe en pointe) : « on consomme le paysage et on repart ».

UNE DESTINATION ACCESSIBLE FINANCIEREMENT : des sites naturels qui se visitent en libre-accès et des activités de pleine nature qui se pratiquent sans encadrement, une offre d'hébergements et de restauration moyenne gamme et la gratuité de ses principaux sites touristiques.

Les tendances touristiques des dernières années, et en particulier cette année 2020, projettent une évolution forte des comportements touristiques à l'avenir. Elles mettent notamment en avant les évolutions suivantes :

- **PROXIMITE** : voyager moins loin mais mieux, consommer davantage local, soutenir l'économie locale, les « petits commerçants ».
- **SENS** : la quête d'évasion et d'authenticité, l'envie de rencontrer les habitants, de « vivre comme un local », aversion pour les acteurs jugés trop impactants.
- **FRUGALITE** : des offres simples, accessibles, sobres.
- **MICRO AVENTURE** : sortir des sentiers battus, revenir à l'essentiel.
- **PLUS LENT** : une forte augmentation de la pratique du vélo lors des séjours touristiques pour une découverte plus douce, pour ralentir le rythme vers un « slowtourism ».
- **PLUS LONG** : un raccourcissement des délais de réservation mais des séjours plus longs en 2020.

Des tendances sociétales et environnementales pouvant impacter le tourisme :

- Augmentation du coût des carburants impactant les destinations lointaines, accessibles sans alternative à la voiture
- Augmentation des températures notamment estivales entraînant une recherche de destinations plus fraîches, tempérées
- Une hausse du niveau des mers engendrant notamment l'érosion des côtes bretonnes et mettant en péril des tronçons du GR34
- Un clivage socio-économique grandissant entre les français pouvant se permettre de partir en vacances et les autres (invitant à revendiquer et conjuguer un tourisme de proximité côtoyant un tourisme à destination des clientèles plus lointaines et aisées)¹

¹ Source : www.inegalites.fr/Quatre-Francais-sur-dix-ne-partent-pas-en-vacances?id_theme=20

2.1.3 Quelle approche du tourisme dans les Grands Sites de France ?

Le réseau des Grands Sites de France a réalisé un travail approfondi sur le type de tourisme souhaité et revendiqué au cœur de ses sites. Il s'incarne avant tout autour des valeurs suivantes :

- **L'expérience** : les valeurs humaines et immatérielles deviennent les constituants majeurs. « Le visiteur s'attend à être transformé par une expérience globale, pas par la valeur d'un objet »
- **Le rapport marchand / non marchand** : « travailler l'offre non marchande, non seulement pour ses qualités propres mais aussi parce que c'est elle qui peut déclencher l'offre marchande »
- **La qualité des paysages** : des paysages préservés, accessibles, interprétés, accueillants qui suscitent « l'étonnement et la surprise »
- **Lieu favorisant la rencontre entre les visiteurs et les habitants** : « porteurs et passeurs des valeurs du territoire »
- **Une logique de l'offre** : « donner aux touristes l'envie de découvrir, de vivre et aussi de consommer ce qu'ils ne connaissent pas encore »
- **Gérer le grand nombre mais s'adresser à la personne** : une rupture avec un certain tourisme de masse pour créer « des conditions d'une relation non banalisée aux visiteurs »
- **Favoriser le séjour et le hors saison**
- **Ne pas rechercher l'accroissement du nombre absolu de visiteurs**

2.1.4 Quel tourisme demain pour la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime ?

Les membres du Comité de Pilotage se sont réunis en janvier afin de définir une vision commune du tourisme sur la Communauté de communes de Crozon. Les grandes orientations sont les suivantes :

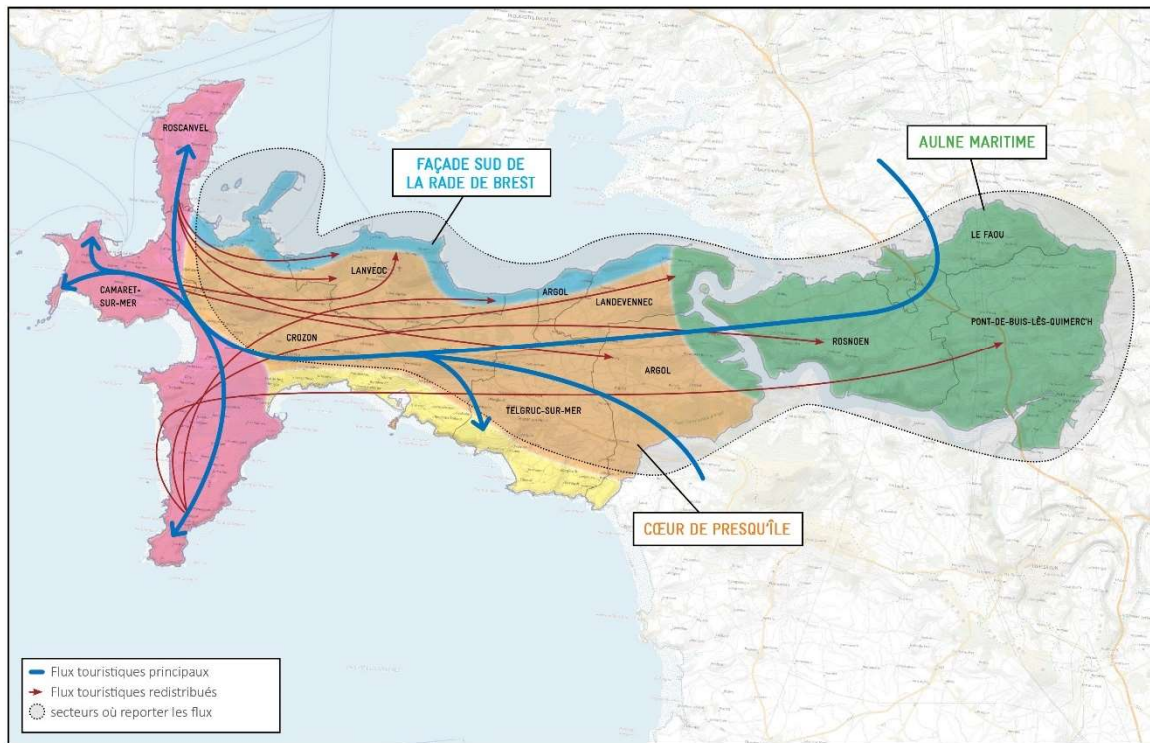
Une vision générale dans la gestion des flux

- Diffuser les flux touristiques actuels sur l'ensemble de la Presqu'île (PRIORITAIRE)
- Canaliser les flux sur certains sites spécifiques (SECONDAIRE)

Une logique de diffusion

- Diffuser les flux des sites de fortes fréquentations (les 3 pointes) vers 3 secteurs en priorité :
 - Le secteur « Cœur de la Presqu'île »
 - Le secteur « Façade sud de la Rade de Brest »
 - Le secteur « Aulne Maritime »

Carte de redistribution des flux touristiques



Un type de tourisme à conforter et développer

- Un tourisme accessible à tous (financièrement) en restant dans l'esprit actuel des lieux
- Des séjours plus longs
- Un allongement de la saison touristique sur les ailes de saison (avril/mai/juin/septembre/octobre)

La diffusion des flux nécessite la mise en place d'actions et le développement de projets touristiques au cœur des secteurs où l'on souhaite attirer davantage de visiteurs. Il est donc indispensable de créer les conditions adaptées pour améliorer l'accueil de ces visiteurs, rendre attractifs ces lieux et communiquer davantage sur ces espaces. Un travail est donc à mener pour définir ces éléments d'attractivité, à titre d'exemples :

- Développement de pôle(s) de services (départ d'itinéraires structuré, plateforme multimodale touristique, maison des activités de pleine nature...)
- Création d'équipement touristique et produits touristiques (belvédères, visite innovante des forêts, départ d'excursions en mer, boucles de randonnées pédestres / vélos...)
- Accompagnement au développement de pôle(s) d'hébergements spécifiques (accompagnement de projets d'hébergements : tourisme social, tourisme scolaire...)

2.1.5 Quels profils de visiteurs ?

L'orientation touristique définie par les membres du COPIL ainsi que l'offre spécifique et l'esprit des lieux de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime permettent de définir d'ores et déjà des grands types de visiteurs. Chaque profil répond à des enjeux touristiques et/ou correspondent à la vision touristique souhaitée :

1. Randonneurs en itinérance à vélo et à pied

→ Répond à un besoin d'allongement des séjours, à une baisse de la mobilité touristique en voiture, et une fréquentation sur les ailes de saison.

→ Offres adaptées : GR34, voie verte, projets de prolongement du Canal de Nantes à Brest

2. Sportifs (non itinérants) : nautisme / activité de plein air (escalade, rando, trail ?)

→ Répond à un besoin d'allongement des séjours, une découverte active, respectueux de la nature, une offre complète et disponible d'activités de pleine nature

→ Offres adaptées : surf, voile, catamaran, optimist, escalade, randonnées pédestres, trail...

3. Excursionnistes brestois et quimpérois

→ Répond à une fréquentation sur les ailes de saison (en complémentarité avec des actions incitatives)

→ Offres adaptées : toutes offres (sportives, contemplatives, culturelles, mer / forêt...)

4. Publics scolaires

→ Répond à un allongement des séjours, une fréquentation sur les ailes de saison, la politique éducation / sensibilisation du Géopark.

→ Offres adaptées : Maison des minéraux, sites géologiques, sites naturels, forêts

5. Tourisme social (familles / enfants / handicap)

→ Répond à un besoin d'allongement des séjours, au souhait d'une destination accessible pour tous.

→ Offres adaptées : sites naturels gratuits, balnéaire, randonnées, forêts, fortifications

Les marchés cibles :

Visiteurs en séjour :

- Les grandes métropoles
- Les clientèles de proximité (bretons)
- Les résidents secondaires

Visiteurs excursionnistes :

- Brest et Quimper
- Habitants de la Communauté de communes

2.2- Agir sur différents leviers pour réduire les impacts de la fréquentation touristique et améliorer l'expérience visiteurs

2.2.1 Une préservation dynamique des espaces naturels et une reconquête de la biodiversité

- Préserver les habitats et renaturer les espaces

o **Maintenir et reconquérir la biodiversité des sites les plus emblématiques**

- *Préserver ou rouvrir les landes littorales par le développement des opérations de fauche (et export) des ajoncs, fougères et pruneliers, dans les secteurs de forte évolution de l'enfrichement.*
- *Renforcer les opérations de renaturation de landes et de restauration de milieux dégradés.*
- *Mettre en défens certains sites sensibles (dunes grises par exemple).*

o **Redonner sa place à la nature et éviter les risques de nouvelles dégradations**

- *Rendre des lieux à la nature en reculant des stationnements et en diminuant la circulation des véhicules à moteur, pour retrouver la tranquillité des lieux et leur intérêt patrimonial.*
- *Poursuivre la mise en place de dispositifs de canalisation pour éviter la fréquentation diffuse de sites sensibles (dunes et landes littorales).*

- Retrouver un équilibre avec les activités humaines

o **Soutenir le développement d'une agriculture favorable au maintien de la diversité des habitats naturels et des paysages dans le cœur de la presqu'île**

- *Accompagner le développement de nouvelles pratiques (fauche, pâturage...), en lien avec les landes hautes.*
- *Cibler la restauration du bocage.*
- *Améliorer la gestion des forêts privées et maîtriser la dynamique d'enrésinement.*

o **Gérer les activités de pleine nature pour protéger les espèces sensibles**

- *Consolider des partenariats avec les clubs et associations pour développer des pratiques responsables intégrant la fragilité des lieux (vis-à-vis des oiseaux notamment).*
- *Mettre en place des protections spécifiques pour les forts accueillant des espèces de chauves-souris.*
- *Mettre en place d'un schéma directeur des activités de pleine nature pour prévenir l'altération des milieux et éviter le dérangement des espèces.*

- Inciter à la connaissance pour renforcer la sensibilisation à la biodiversité

- *Développer un programme d'animations nature sur le terrain pour sensibiliser les visiteurs comme les habitants.*
- *Sensibiliser les visiteurs aux bonnes pratiques grâce à des éco-volontaires, en saison estivale, pour assurer la surveillance des sites, accueillir et informer les visiteurs...*
- *Développer des outils de communication adaptés pour transmettre la connaissance auprès des visiteurs : panneaux d'interprétation en nombre limités, application de découverte sur smartphone, panneaux d'information au droit des bourgs...*

2.2.2 Une préservation et une mise en lumière du patrimoine bâti

- **Poursuivre dans le temps les efforts de réhabilitation du patrimoine militaire, fleuron patrimonial de la Presqu'île**
 - *Programmer des travaux progressifs des ouvrages militaires (curatifs, préventifs)*
 - *Sur les sites non sécurisables à court terme, mettre à distance le grand public par des aménagements discrets et de la végétation tout en offrant de véritables espaces de points de vue voire un parcours de points de vue (adossé sur le GR34)*
 - *Conserver les lieux les plus difficiles d'accès en lieux sauvages, « interdits » (Fort des Capucins par exemple).*
 - *Etudier les possibilités de sécuriser les sites majeurs à terme (batterie de Cornouaille, fort des Capucins), en déployant des aménagements innovants (via ferrata par exemple)*
 - *Développer les partenariats pour organiser des chantiers d'entretien et de préservation des sites (chantiers d'insertion, chantiers internationaux...)*

- **Valoriser le patrimoine maritime et poursuivre la mise en valeur de la « Route des Fortifications »**
 - *Conforter l'intégration de la route des fortifications dans l'offre touristique locale*
 - *Proposer le pendant de la route des fortifications par la voie maritime.*
 - *Etudier les sites propices aux projets innovants qui permettraient l'entretien d'un fort ou d'un site, communiquer sur ces différents lieux et les proposer comme terrains d'innovation et/ou d'expression artistique*

- **Accompagner le développement du territoire et protéger les qualités patrimoniales existantes, tant celles des différents types de bâtis que celles des formes urbaines**
 - *Poursuivre l'identification et la protection du petit patrimoine, en s'appuyant en particulier sur le PLUi*
 - *Préserver les hameaux, les maisons de pêcheurs et les quartiers de villas balnéaires à travers une communication à définir sur la qualité de ces héritages*
 - *Intensifier les politiques de revitalisation des centralités urbaines et villageoises, en associant la population & les publics scolaires*

2.2.3 Une préservation et une mise en valeur des paysages

- **Préserver et renforcer la qualité des paysages de la Presqu'île**

o **Entretien et restaurer les milieux naturels**

- *Préserver et rouvrir les paysages ouverts de lande en luttant contre l'enrochement*
- *Préserver et restaurer les talus et haie du bocage*
- *Restaurer les espaces dégradés*

o **Soigner les vis-à-vis**

- *Traiter les actions et aménagements par rapport au territoire de la Presqu'île mais également par rapport à leur visibilité en vis-à-vis*
- *Mettre en valeur les points de vue en vis-à-vis caractéristique de la Presqu'île*

- **Soigner le parcours paysager des visiteurs et le quotidien des habitants**

o **Travail sur les points de vues :**

- *Maintenir/créer des ouvertures visuelles vers l'eau, les vues ouvertes sur le bocage et les vis-à-vis depuis les axes de circulation (entretien des milieux, interruption herbacée dans les haies, emplacement et orientation des nouveaux bâtiments..)*

o **Améliorer la qualité des trajets :**

- *Travailler la qualité des entrées de territoire/ville/bourg : groupement d'habitations clair, entretien des éléments de paysages, équilibre et intégration des formes urbaines de périphéries (choix volume, couleur, clôtures, enseignes...)*
- *Limiter l'impact des affichages publicitaires (zone de publicité restreinte, réglementation sur les enseignes..)*
- *Assurer autant que possible un accompagnement paysager des circulations douces pour éviter l'effet 'tapis d'enrobé élargie' du simple ajout de largeur enrobé des pistes cyclables sur les voiries*
- *Prioriser la place des modes doux dans les aménagements.*

- **Mettre en adéquation les aménagements et leur environnement**

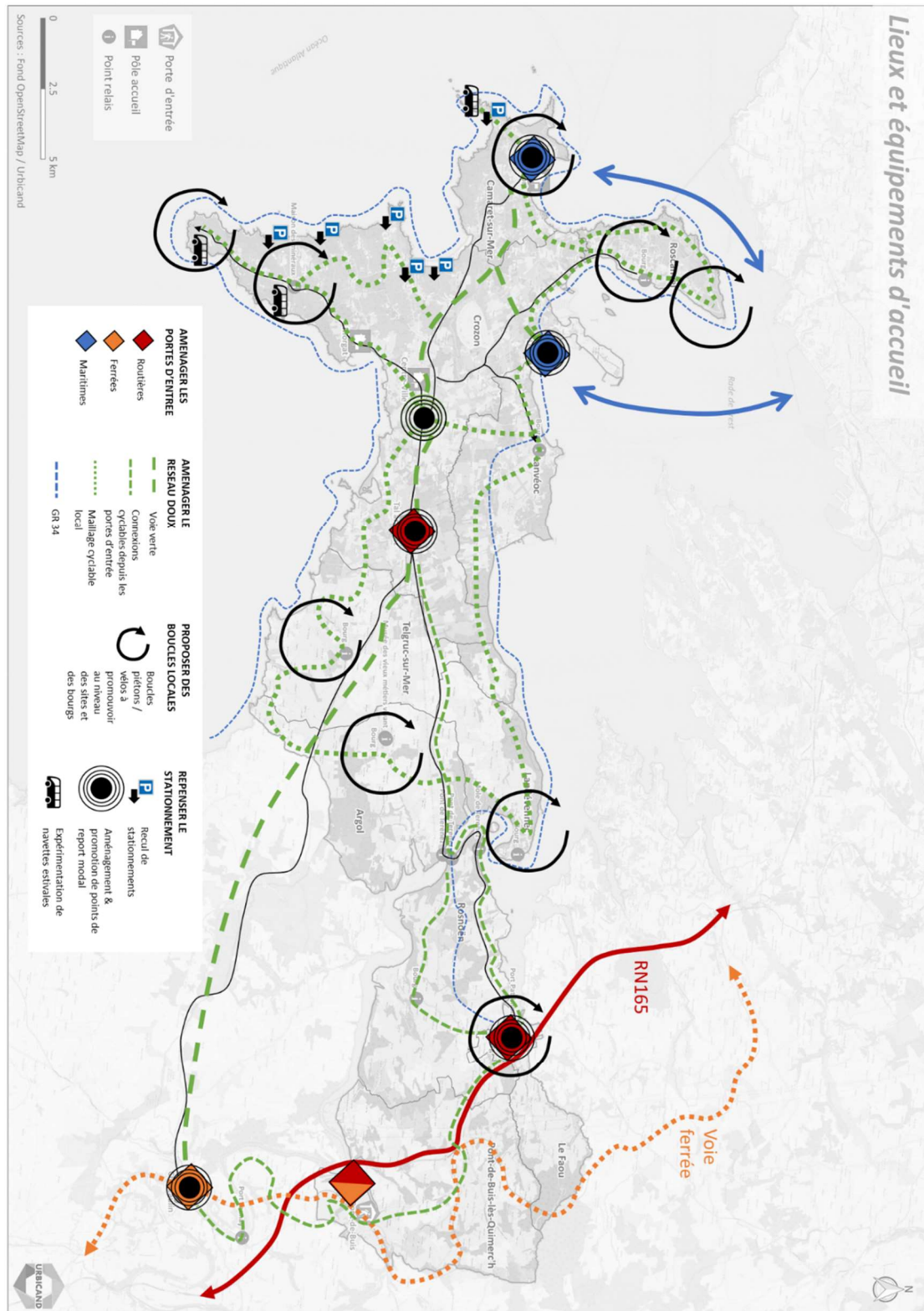
- *Veillez à l'intégration des équipements anciens et des futurs équipements*
- *Positionner les services en recul des sites s'ils ne peuvent s'y intégrer (exemple : sanitaires, points d'eau dans les bourgs ou au niveau des hameaux)*
- *Améliorer la qualité des espaces de stationnement (revêtement, clôtures...)*
- *Assurer une signalétique homogène, intégrée et rationalisée entre les différents acteurs (conservatoire du littoral, PNRA, Geopark, éventuel Grand Site...)*
- *Interroger la balance entre la présence humaine pour faire respecter les sites et le sur-aménagement (multiplication des potelets contre le stationnement, multiplication des parkings à proximité pour lutter contre stationnement sauvage...)*

2.2.4 Une politique volontariste pour faire évoluer les mobilités et leurs impacts à l'échelle de la Presqu'île

- **Donner davantage de place aux mobilités alternatives, et améliorer l'expérience de découverte pour les pratiquants « modes doux »**
 - o **Aménager progressivement mais activement un réseau dense d'itinéraires cyclables, appuyé sur la voie verte, dorsale centrale **OBJECTIF PRIORITAIRE****
 - Mettre en place des itinéraires sécurisés, en déclinaison du Schéma Cyclable intercommunal
 - Programmer / piloter les aménagements à l'échelle intercommunale
 - Mettre en cohérence l'aspect des aménagements et de la signalétique
 - o **Développer l'offre touristique autour des itinérances douces (piétons & cycles)**
 - Développer le réseau de circuits / boucles sur la Presqu'île (boucles de découverte au niveau des sites patrimoniaux, parcours itinérants...)
 - Développer les solutions de location / mise à disposition de cycles pour les visiteurs (vélos, VTT, vélos à assistance électrique), le réseau de bornes de recharges VAE
 - Travailler avec le réseau des prestataires pour développer l'offre de services pour les visiteurs « itinérants
 - o **Organiser les accès à la Presqu'île « sans voiture » depuis l'extérieur**
 - Optimiser l'offre de transports collectifs pour l'accès à la Presqu'île
 - Organiser la multimodalité / le report modal au niveau des pôles de mobilité : gare routière du Faou, gare de Pont-de-Buis les Quimerc'h, gare de Châteaulin, arrivée sur Crozon
 - Relancer des réflexions pour expérimenter la mise en place d'une « trans-rade » beaucoup plus cadencée entre Brest et Le Fret (portée touristique & domicile – travail)
 - Promouvoir l'usage touristique des lignes maritimes
- **Réduire la place de la voiture au cœur des sites patrimoniaux**
 - o **Réaménager progressivement les stationnements, en privilégiant l'accès en modes doux au cœur des sites **OBJECTIF PRIORITAIRE****
 - Retravailler l'offre de stationnement avec un recul progressif en amont des sites (Pen Hir, pointes et plages du Cap de la Chèvre) et sans augmenter les capacités, pour éviter les effets d'appel
 - Améliorer la qualité paysagère et fonctionnelle des stationnements
 - Aménager / Promouvoir des liaisons douces attractives et plaisantes entre les stationnements et les pointes et plages
 - Améliorer l'offre de stationnements vélo
 - o **Expérimenter des solutions nouvelles pour l'accès aux sites**
 - Expérimenter la mise en place d'outils de type « navettes » (Pen Hir, Cap de la Chèvre)
 - Expérimenter des journées « réservées au vélo » sur le Cap de la Chèvre et la Presqu'île de Roscanvel (hors résidents)
 - Expérimenter la mise en place de stationnements payants (hors résidents)
- **Améliorer l'organisation de l'accueil des fourgons et campings cars**
 - o **Clarifier et faire appliquer les règles du jeu pour l'accueil des fourgons et campings cars **OBJECTIF PRIORITAIRE****
 - Clarifier à l'échelle intercommunale la réglementation pour l'accueil des campings cars
 - Conforter les moyens pour le contrôle, dans et hors site classé

- Etude Diagnostic et opportunité d'une démarche « Grand Site de France » -

- Limiter l'accès à certaines voiries secondaires particulièrement utilisées pour passer la nuit
- Développer l'offre de stationnements dédiés, intégrés dans le paysage
 - Compléter l'offre d'aires d'accueil, en s'appuyant en particulier sur le cœur de la Presqu'île
 - Travailler avec les hébergeurs (campings notamment) pour optimiser et promouvoir une offre d'accueil complémentaire



2.2.5 Trouver un équilibre entre protection, ouverture et aménagement pour améliorer l'expérience du visiteur

- **Permettre la découverte des lieux pour en vivre l'expérience :**
 - o **Gérer les flux piétonniers selon le niveau de fréquentation et le niveau de sensibilité**
 - *Canaliser les flux pour éviter la dispersion des visiteurs pouvant dégrader les patrimoines et perturber les vues pittoresques.*
 - *Créer des itinéraires de délestage pour détourner les flux vers des sites moins sensibles.*
 - o **Offrir des itinéraires de découverte sécurisés et adaptés **OBJECTIF PRIORITAIRE****
 - *Sécuriser le GR34 et assurer la continuité des itinéraires dans les traversées des villages.*
 - *Organiser des boucles de découverte depuis les points relais et les pôles d'accueil.*
 - *Faciliter l'accès aux PMR pour les sites de Pen Hir, la pointe de Espagnols et le cap de la Chèvre.*
 - o **Découvrir la magie des lieux par l'intermédiaire des activités sportives**
 - *Organiser les activités sportives (en mer, sur les falaises, sur les plages, sur les chemins, dans les airs...) pour assurer la conciliation entre la pratique et le respect du caractère sauvage des lieux.*
 - *Sensibiliser les organisateurs et les pratiquants au respect de la qualité des sites : accès aux sites, stockage du matériel, dérangement des espèces...*
- **Améliorer les conditions d'accueil sans dénaturer l'esprit des lieux :**
 - o **Aménager certains sites, dans la plus grande sobriété**
 - *Améliorer la qualité des espaces de stationnement (revêtement, clôtures...) des sites grand public.*
 - *Positionner de manière modérée et adéquate des panneaux d'information permettant d'informer les visiteurs sur l'intérêt du site et les modalités de découverte.*
 - *Intervenir sur certains aménagements réalisés en dehors des sites classés, mais au droit d'espaces d'intérêt écologique et/ou paysager (plages, bords de mer), pour les rationaliser (recul, suppression de panneaux, pose de clôtures...)*
 - o **Organiser des espaces d'accueil au droit des points relais, pôles d'accueil et portes d'entrée**
 - *Créer des petits espaces d'accueil mettant à disposition des toilettes, un point d'eau et un espace de tri des déchets.*
 - *Expérimenter la mise en place de toilettes sèches au droit des sites du cap de la Chèvre et de la pointe des Espagnols*
 - *Aménager ou valoriser des aires de pique-nique et des points de vue sur le GR34 traversant les villages.*
 - o **Améliorer la signalétique au droit des sites, mais aussi des points relais et pôles d'accueil**
 - *Développer une signalétique commune sur l'ensemble du territoire : directionnelle (accès vélo et temps de trajet jusqu'au site), événementielle, valorisation de produits locaux...*
 - *Proposer une signalétique minimaliste à vocation ludique au droit de certains sites (intermédiaires et grand public) pour communiquer des informations sur les paysages, la biodiversité, les circuits de découverte...*
 - *Rationaliser la publicité sur certains axes routiers et mieux définir les conditions d'intégration paysagère.*

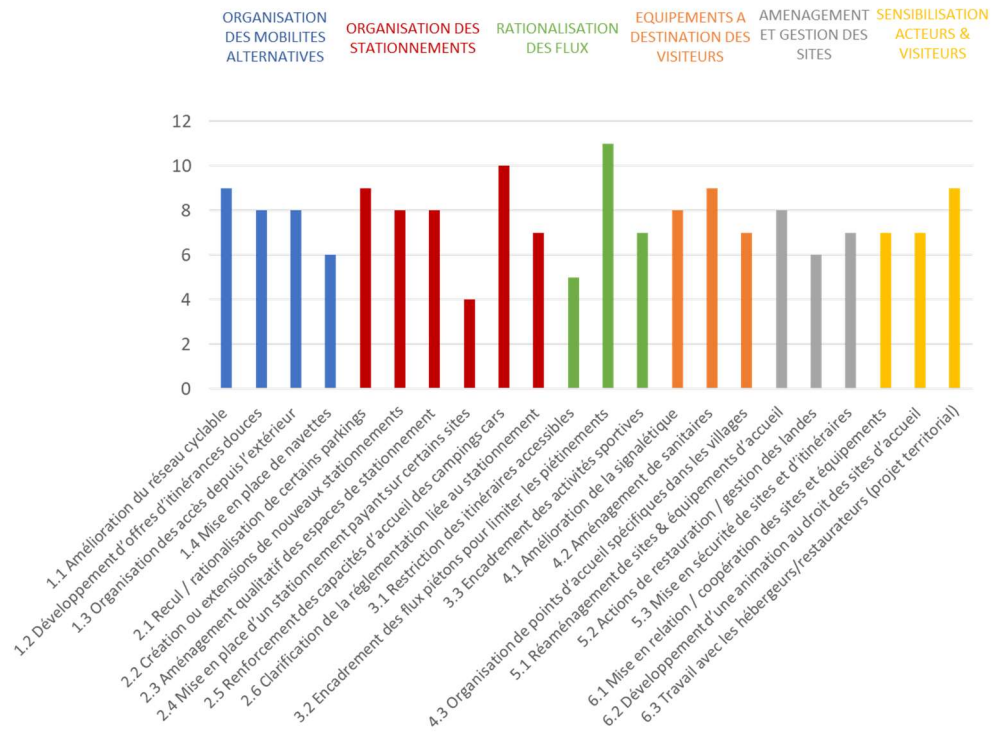
2.2.6 Mobiliser les acteurs et les visiteurs dans la mise en œuvre du projet d'amélioration de l'expérience touristique

- **Mettre en réseau les acteurs touristiques (sites, équipements, hébergeurs, restaurateurs) et faire partager l'esprit « Grand Site »** **OBJECTIF PRIORITAIRE**
 - *Faire partager par tous l'esprit des lieux, la stratégie touristique dans le cadre de la démarche Grand Site, afin de délivrer un message touristique commun, répondre à la promesse touristique recherchée, harmoniser un accueil touristique auprès des cibles prioritaires*
 - *Développer les rencontres pour le partage de bonnes pratiques, et les outils communs (charte du tourisme durable par exemple)*

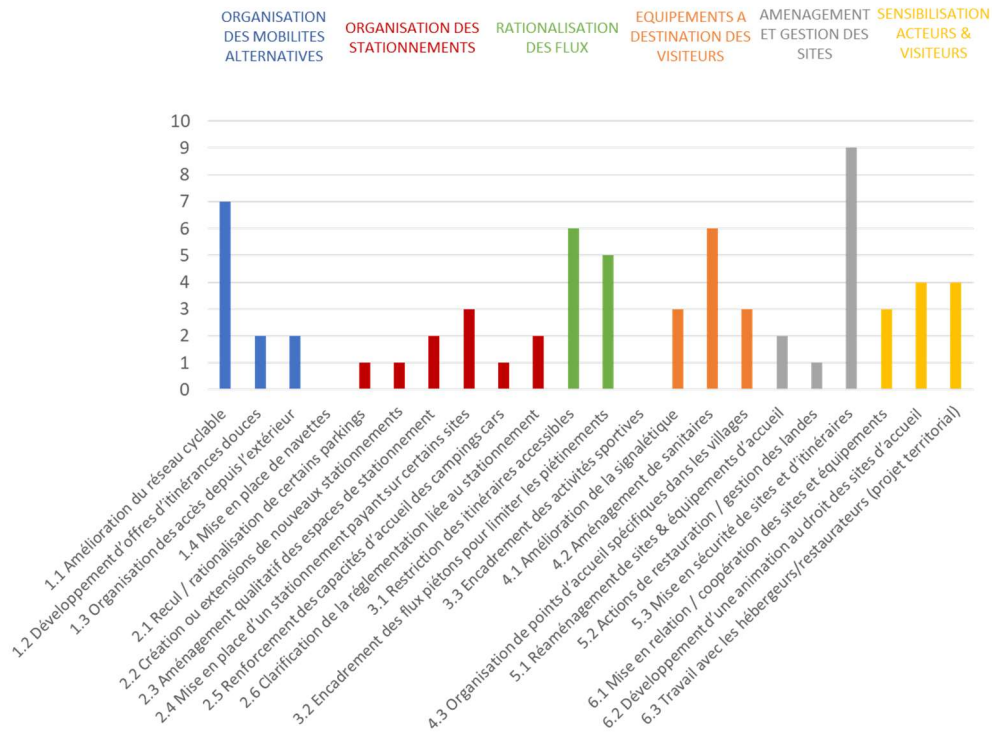
- **Développer l'animation et la sensibilisation au droit des sites** **OBJECTIF PRIORITAIRE**
 - *Sensibiliser et guider les visiteurs dans leur découverte des sites afin d'améliorer leur compréhension de l'environnement (faune, flore) et de la fragilité de ces espaces (comportement à adopter...)*
 - *Adapter l'offre d'interprétation proposée dans les équipements touristiques afin de mettre en avant les patrimoines et la stratégie « Grand Site »*
 - *Investir dans la « présence humaine » plus que dans les aménagements pour garantir le respect de la sensibilité des sites, en particulier en sites classés*

Résultats du COPIL du 13 janvier 2021 (pour mémoire)

Leviers à activer (sur 11 participants):

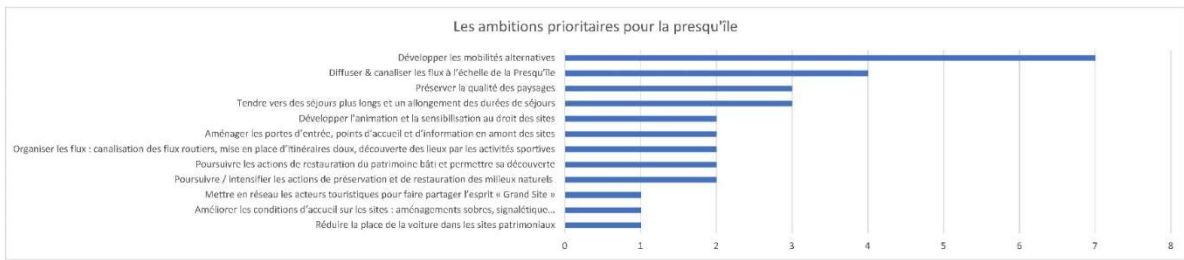


Leviers prioritaires :

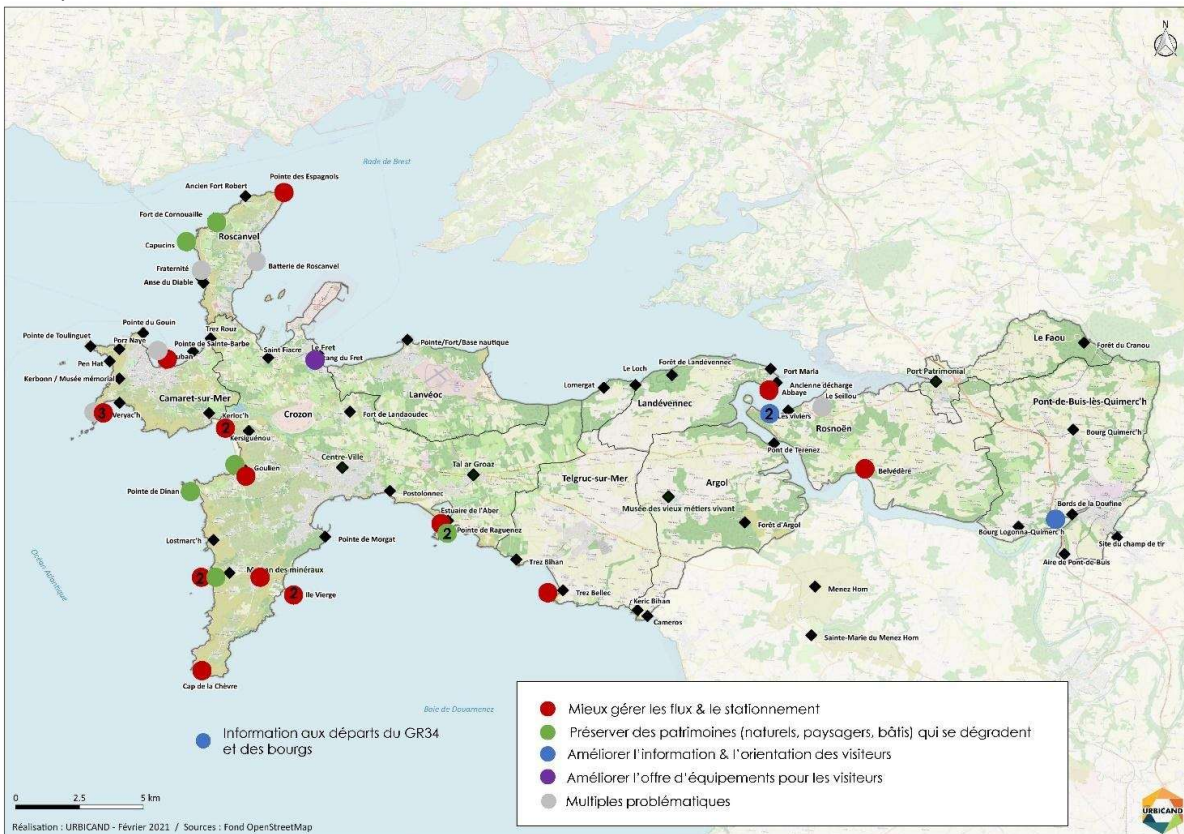


Résultats de l'atelier participatif du 02 février (pour mémoire)

Leviers prioritaires



Sites prioritaires



3- Décliner la stratégie globale à l'échelle du territoire et des sites

3.1- A l'échelle de la 'myriade' de sites : une hiérarchisation en termes de capacité d'accueil et de projet du territoire

L'organisation de l'accueil sur le territoire passe par la définition d'une typologie des sites selon le niveau d'accueil souhaité en adéquation avec :

- Leur caractéristique : sites naturels, point de passage, zone urbaine...
- Leur sensibilité patrimoniale ;
- Leur capacité à accueillir du public : possibilité de stationnements sans nuire à l'environnement, possibilité de balade en sécurité... ;
- Leur rôle dans le schéma d'accueil (porte d'entrée, mise à disposition VAE, site à sanctuariser...) ;
- L'ambition du territoire en matière d'accueil : proposition de services, accessibilité, mise en valeur du patrimoine militaire....

Cette typologie est **un outil** à s'approprier et affiner en fonction du schéma global d'accueil. Selon les choix en matière de périmètre d'action, de mobilité et d'accueil un site peut avoir un statut ou l'autre.

Chaque type est associé à **un objectif de niveau de service** : simple signalétique, proposition de mobilité multimodale, proposition de parcours accessible, médiation, sanitaires ou non...

Cette typologie évoluera en fonction des projets et observations : des actions de sécurisation, la création de stationnements en retrait, ou la sanctuarisation d'un site où des dégradations nouvelles seraient observées, peuvent modifier la caractérisation d'un site.

La Presqu'île est un territoire associant sites naturels et espaces anthropisés plus ou moins imbriqués. Les sites naturels, grand attrait du territoire, n'ont pas vocation à être le support de toutes les activités et équipements induits par la présence du public (hébergement, sanitaire, parkings...).

La typologie des sites différencie donc deux hiérarchies pour organiser l'accueil : une pour les sites naturels, l'autre pour les lieux et équipements d'accueil.

Hiérarchisation des sites naturels & paysagers

- **Site naturel 'grand public' :**
Site renommé pouvant accueillir un large public. Site de 'première intention' pour un visiteur.
(exemple : Pen-Hir, Pointe des espagnols...)

Les sites naturels qualifiés de 'Grand Public' sont des sites d'exceptions renommés, connus avant l'entrée sur le territoire, voir premier objectif de la visite. Ils ont un rôle de 'vitrine' de la qualité paysagère, patrimoniale et d'accueil du territoire.

Leur capacité d'accueil s'appuie sur une accessibilité facilitée mais devant rester raisonnable : offre d'accès en mobilités douces facilitée et mise en valeur, possible accès routier avec une offre de stationnements conséquente mais bien intégrée dans le paysage (l'offre pouvant être en amont du site et/ou se moduler selon la saison). L'offre d'itinéraires découverte sur le site doit être claire avec un/des boucles 'promenade' identifiées en durée et difficulté avec proposition pour public famille et prise en compte des handicaps. La proposition de boucles permet une découverte plus longue et qualitative pour ne pas inciter au simple aller/retour au

point de vue avant de reprendre la voiture. Elle permet également de proposer la visite d'autres sites sans relais de la voiture.

Les sites 'grands publics' proposent une médiation et de l'information sur le territoire et les bonnes pratiques pour le respect de l'environnement. Pour le confort des visiteurs l'accès à des sanitaires est à prévoir à proximité du site (offre dans des lieux ou équipements proches, ou expérimentation de toilettes sèches sur les sites sans alternative proche). La collecte des déchets n'est pas sur site mais en amont identifiée dans l'information aux visiteurs.

▪ **Site naturel 'intermédiaire » :**

Site connu pouvant accueillir un public modéré (nombre de visiteurs moyennement important). Site pour une deuxième visite, pour des usages spécifiques (sport nautique) ou pour élargir l'offre d'une personne en séjour.

(exemple : Goulien, Lostmarc'h...)

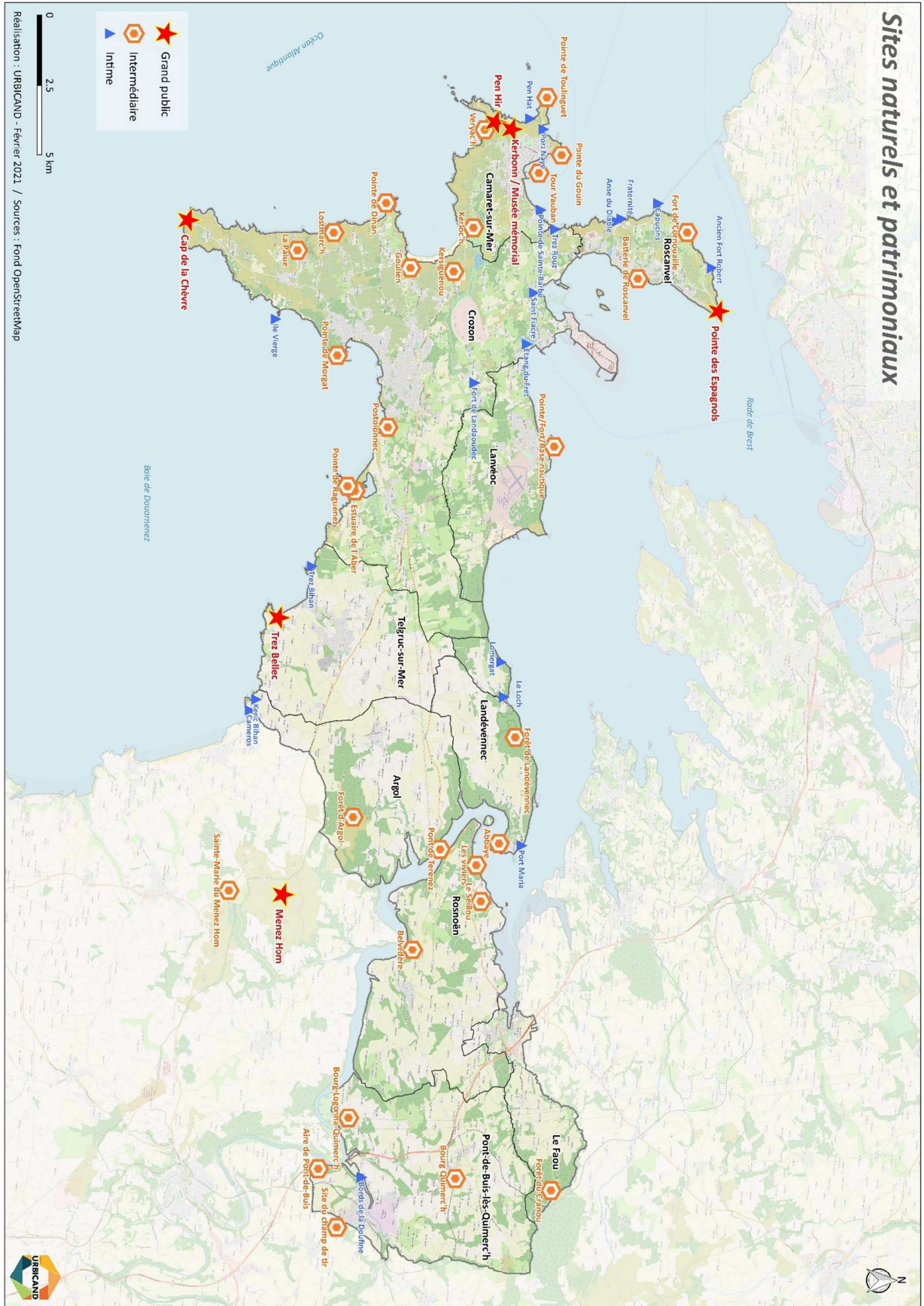
Les sites naturels qualifiés 'd'intermédiaires' sont des sites d'exceptions à rayonnement plus local (habitants, visiteurs sur le long terme ou régulier) ou plus spécifique (public sport nautique). Ils ont des caractéristiques et des situations très variés pouvant rapidement faire l'objet de saturation en saison ou au contraire être en capacité d'accueillir davantage de personne. Tout en veillant à ne pas surcharger leur capacité d'accueil, ils peuvent servir d'appui pour diffuser le public en multipliant l'offre de sites aisément visitables ou en servant de point de départ pour des itinéraires découvertes.

▪ **Site naturel 'intime' :**

Site à vocation confidentielle accueillant peu de public **ou** ne pouvant en accueillir (non accessible, trop de sensibilité patrimoniale...). Ces sites peuvent faire l'objet d'une découverte 'encadrée' ou depuis la mer.

(exemple : Cornouaille, Ile Vierge...)

Les sites naturels qualifiés 'd'intimes' sont des sites d'exceptions qui n'ont pas ou plus de capacité d'accueil pour des raisons de préservation du patrimoine et/ou de sécurité du public. Ces sites ne doivent pas faire l'objet de publicité en dehors de l'information d'accès ou non et de sécurité. La proximité des stationnements y est à proscrire et verbaliser (pour éviter le stationnement sauvage sans devoir aménager à outrance). Pour permettre néanmoins à ces sites de faire partie des expériences offertes par le territoire ils peuvent selon les cas faire l'objet de visite ou de points de vue depuis des boucles de découverte ou faire l'objet d'une offre de découverte encadrée ou depuis la mer. La sécurisation de certains sites peut être également un objectif pour maintenir ou rendre possible la visite mais en privilégiant l'intégration à des itinéraires doux.



Hiérarchisation des lieux & équipements d'accueil

▪ **Porte d'entrée :**

Site marquant l'entrée du territoire. Niveau de services à définir (selon scénario entrée physique avec offre multimodale, ou entrée 'visuelle').

(exemple : Bourg du Faou, Tal Ar Groas, gare de Pont-de-Buis...)

Les lieux qualifiés de Portes d'entrée ont pour objectif de délivrer une information touristique complète de la destination et/ou des services de mobilité :

- Scénario minimaliste : entrée « visuelle » type panneau de bienvenue avec charte graphique harmonisée et borne d'informations
- Scénario ambitieux : entrée physique avec offre multimodale (location de vélos, de voitures, navettes, taxis...) et accueil physique type bureau d'information touristique (incarnation de l'esprit des lieux, services de mobilités, informations sites de visite « hiérarchisés », informations hébergements / restaurations, « règles » à respecter...)

Il est questionné le rôle de Châteaulin comme Porte d'entrée compte tenu de sa place privilégiée en termes d'accueil des visiteurs venant en train ou en vélo (Canal Nantes à Brest).

▪ **Pôle accueil :**

Secteur d'hébergements et/ou de stationnement devant proposer options multimodale et sensibilisation (Notion de : « on entre dans un territoire d'exception avec des règles »).

(exemple : Crozon, Camaret,...)

Les lieux qualifiés de Pôle d'accueil ont pour objectif d'offrir un niveau de services, d'accueil et de points d'intérêt touristique élevés. Ces espaces proposent des hébergements, des restaurants, des stationnements, des solutions de mobilité alternatives et sont des points d'intérêt touristique à part entière. Afin de rééquilibrer les flux touristiques sur la Presqu'île Aulne Maritime, un ou plusieurs autres pôles d'accueil seraient pertinents à créer sur les communes à l'Est (secteurs Rade, cœur de Presqu'île, Aulne maritime).

Il est questionné le rôle de Châteaulin comme Pôle d'accueil compte tenu de son offre d'hébergements, de restauration et de solutions de mobilité alternatives potentielles.

▪ **Point relais :**

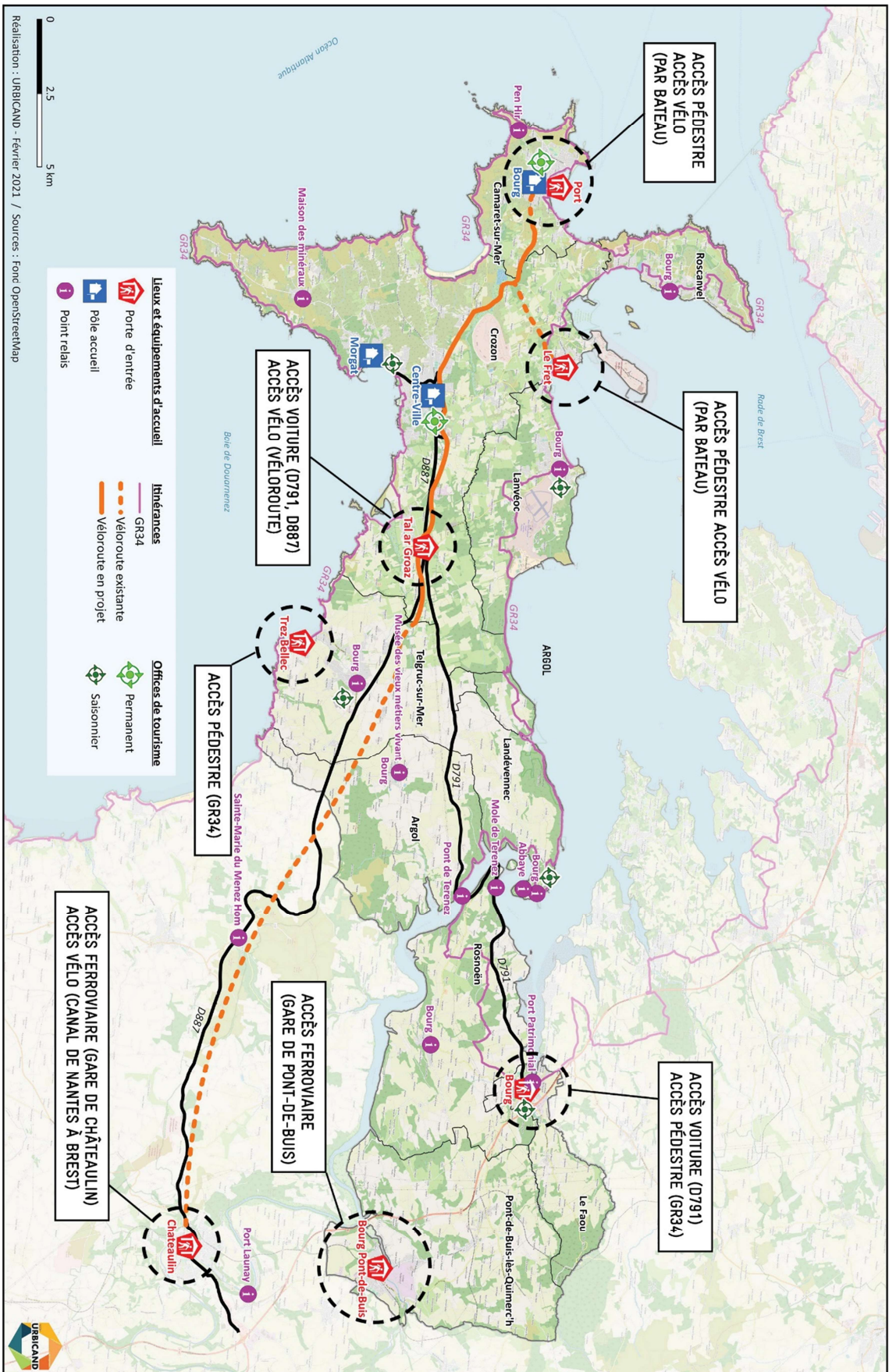
Relais stationnement/mode doux et sensibilisation.

(exemple : les bourgs, Musée des minéraux, ...)

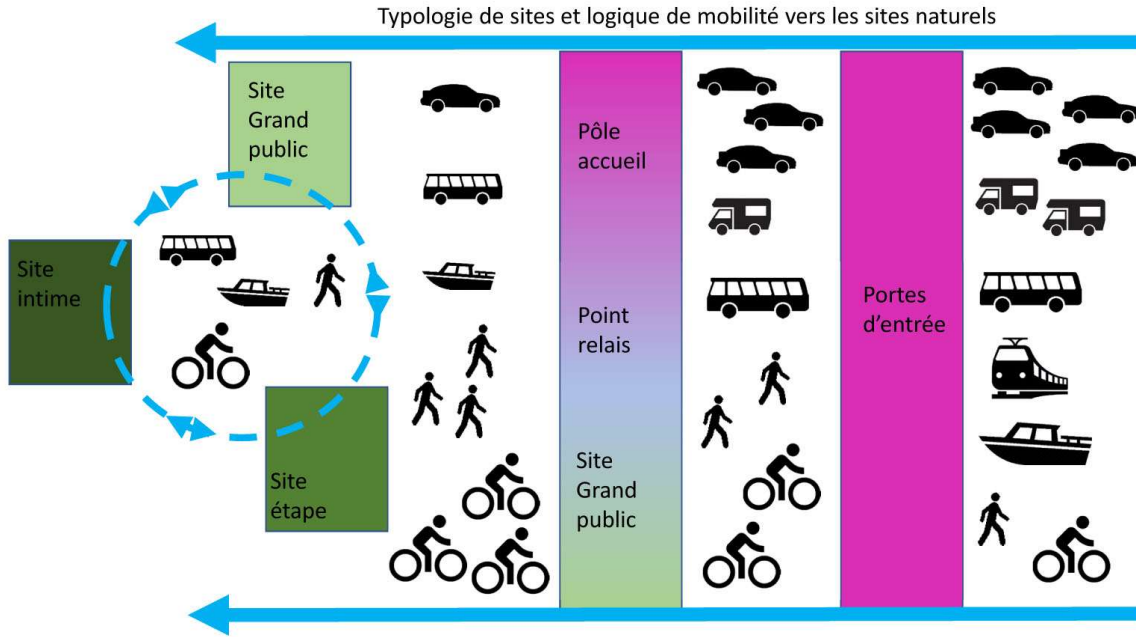
Les lieux qualifiés de Point relais ont pour objectif de proposer :

- Scénario minimaliste : des relais de stationnement (voitures, vélos, camping-cars) ainsi qu'un point d'information touristique et de sensibilisation (panneaux, plan touristique, lieu de rendez-vous pour des animations...)
- Scénario ambitieux : au premier scénario s'ajoutent des services pour les randonneurs (consignes, stationnements sécurisés pour les vélos...) et pour les visiteurs tous confondus (aires de pique-nique, points d'eau portable, poubelles...)

Lieux et équipements d'accueil



Exemple : déclinaison de la mobilité en fonction de la typologie des sites



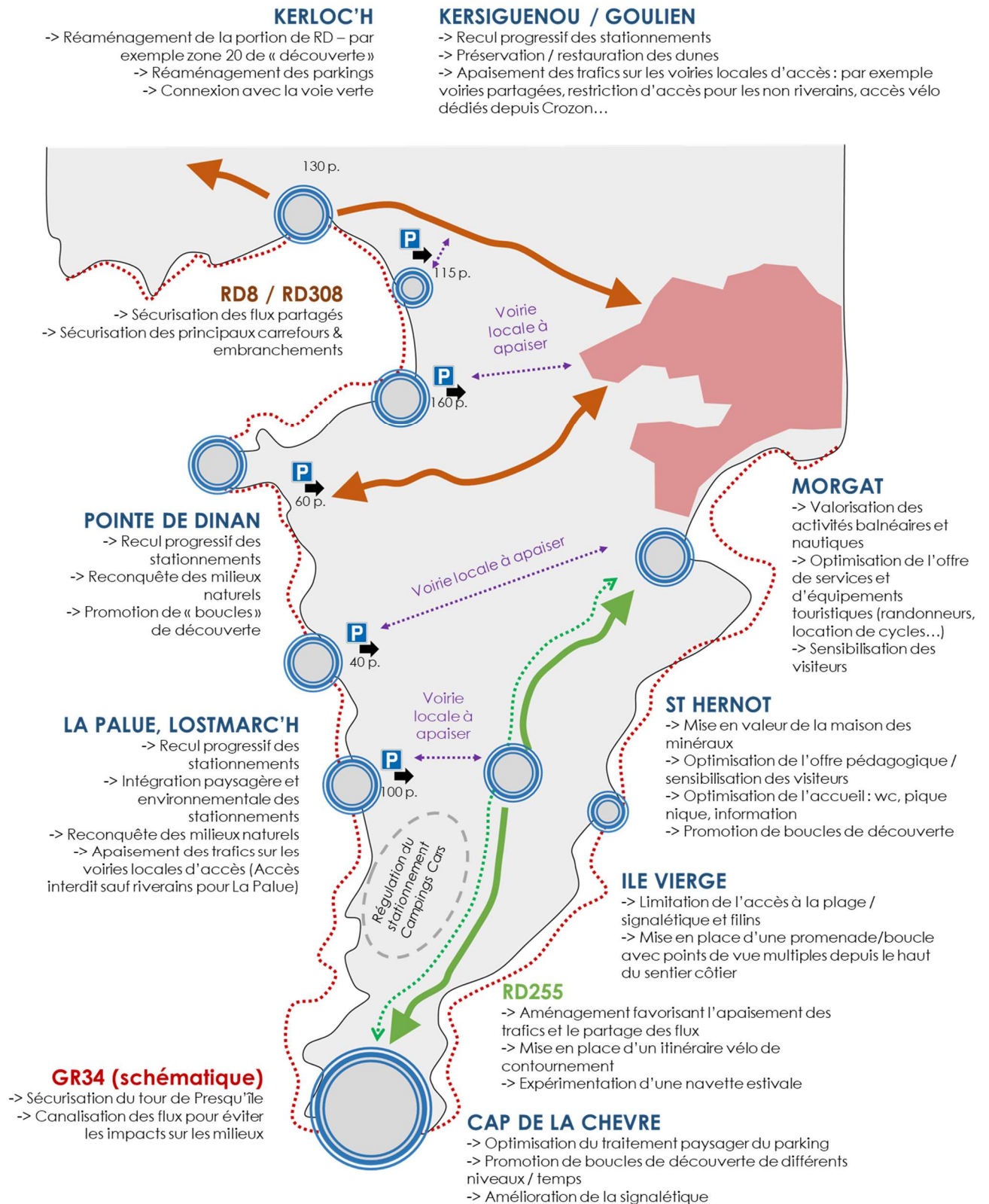
Objectifs de niveau de services par site

Chaque site est à traiter avec ses particularités et son existant mais ces objectifs permettent de prioriser les interventions.

	Site 'Grand public'	Site intermédiaire	Site intimiste
Offre découverte			
Offre complémentaire (fortification à visiter, musée..)	Si existant	Si existant	–
Itinéraire en boucle	Oui	Idéalement	–
Itinéraire "famille" et/ou accessible	Oui	–	–
Accès au réseau grande randonnée	Oui	Oui	Si site visitable
Signalétique directionnelle	Oui	Oui	Oui
Offre mobilité			
Quai bus	Oui	Si offre de transport	–
Navette/transports en commun	Si possibilité	Si possibilité	–
Support vélo	Oui	Oui	Possible
Location vélos	Si offre répartie	Si offre répartie	–
Stationnement voiture	Oui	Oui	A éviter, possible existant ou quelque place si bien intégré et site visitable
Stationnement camping-car	Uniquement jour, pas obligatoirement sur parking principal	Uniquement jour, à voir selon site	–
Port	Si existant	Si existant	–
Gare routière	–	–	–
Gare train	–	–	–
Offre services			
Hébergement	–	–	–
Restauration	Restauration si existant ou report vers bourgs	–	–
Accueil physique	Si possibilité	–	–
Signalétique de médiation	Oui	Possible	Possible
Signalétique informative/sécurité	Oui	Oui	Oui
Sanitaire	Oui, peut être en amont	En amont	non
Point d'eau	Oui	En fonction des possibilités	Non
Collecte déchet	Non	Non	Non

	Porte d'entrée	Pôle accueil	Point relais
Offre découverte			
Offre complémentaire (fortification à visiter, musée..)	Idéalement	Oui	Idéalement
Itinéraire en boucle	-	-	Oui
Itinéraire "famille" et/ou accessible	-	-	Oui
Accès au réseau grande randonnée	Idéalement	Idéalement	Oui
Signalétique directionnelle	Oui	Oui	Oui
Offre mobilité			
Quai bus	Oui	Oui	Idéalement
Navette/transports en commun	Oui	Oui	Idéalement
Support vélo	Oui	Oui	Oui
Location vélos	Si offre répartie	Oui	Si offre répartie
Stationnement voiture	Oui	Oui	Oui
Stationnement camping-car	Oui, de jour si intégration dans le paysage	Oui et offre de nuit intégré dans paysage	Oui, de jour si intégration dans le paysage
Port	Oui entrée maritime	Si existant	Si existant
Gare routière	Si existant	Si existant	Si existant
Gare train	Si existant	Si existant	-
Offre services			
Hébergement	Si existant	Oui	-
Restauration	Si existant	Oui	Si existant, ou food truck sur stationnement
Accueil physique	Idéalement	Idéalement	-
Signalétique de médiation	Oui	Si justifié	Si justifié
Signalétique informative/sécurité	Oui	Oui	Oui
Sanitaire	Oui si porte d'entrée physique	Oui	Oui
Point d'eau	Oui si porte d'entrée physique	Oui	Oui
Collecte déchet	Oui si porte d'entrée physique	Oui	Oui

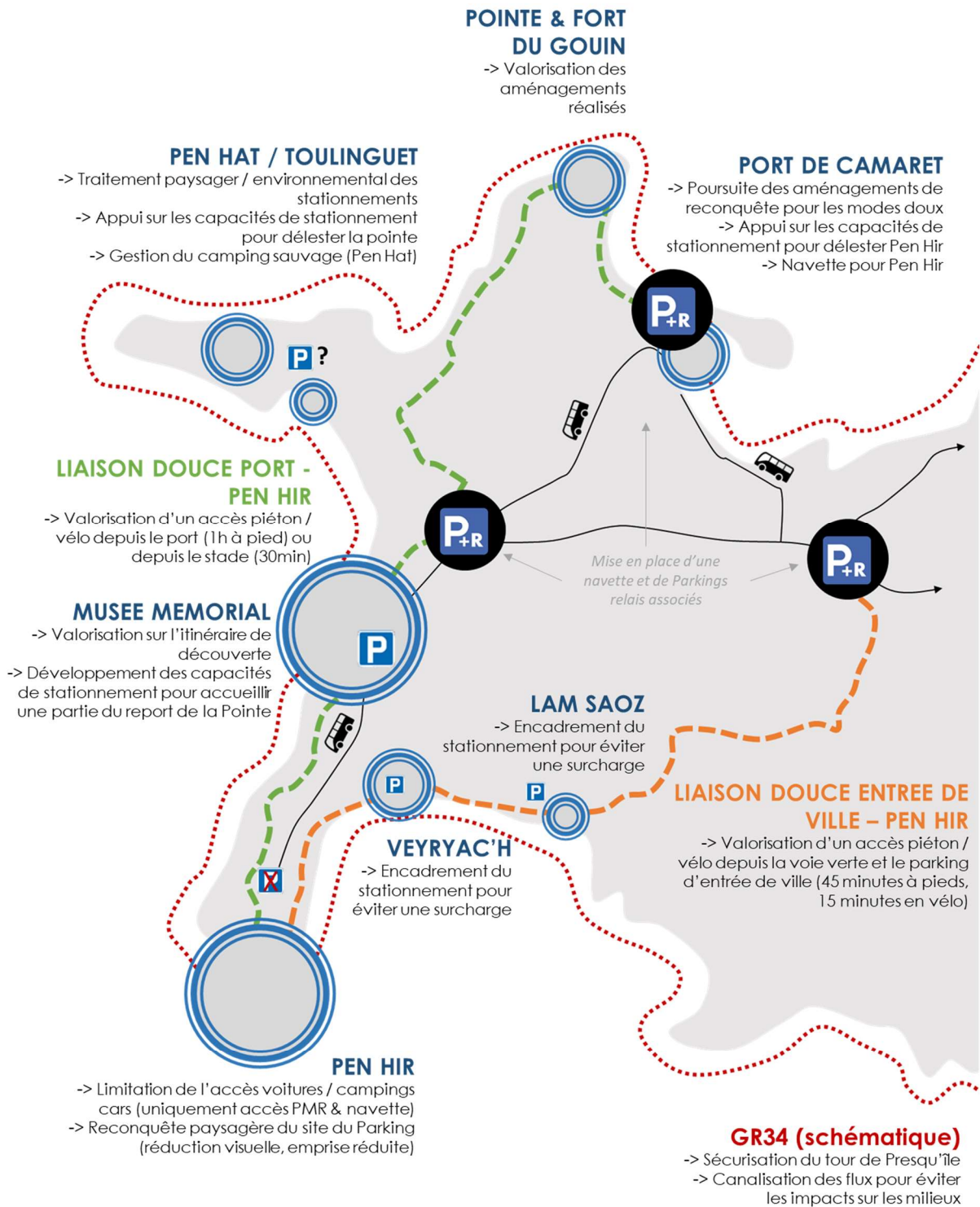
3.2- Des orientations générales à l'échelle des pointes et de la Baie de Douarnenez



PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS – CAP DE LA CHEVRE



PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS – PRESQU'ILE DE ROSCANVEL



PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS – PEN HIR ET CAMARET

TAL AR GROAS

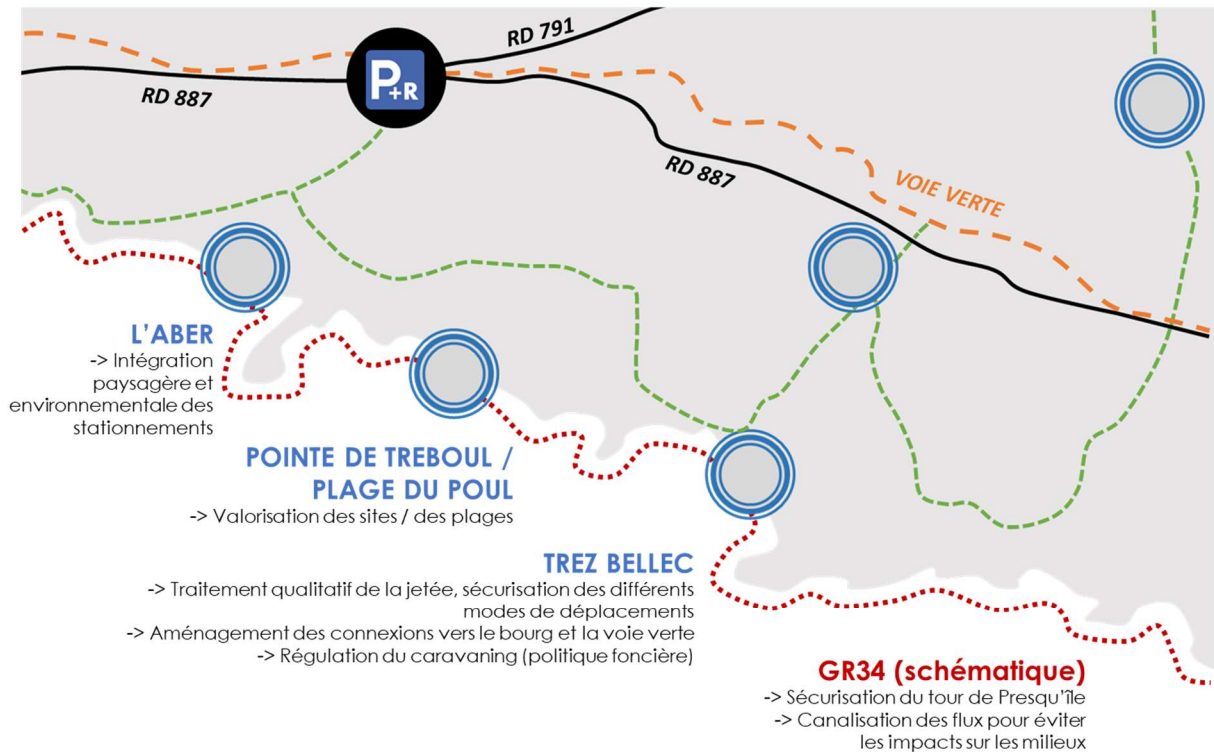
- > Amélioration de la qualité paysagère et urbaine
- > Renforcement des fonctions d'accueil et de report modal (voitures-> VAE)

LIAISON ARGOL - CROZON

- > Aménagement d'une boucle cyclable de découverte
- > Aménagement des connexions avec la voie verte

ARGOL

- > Promotion des sites de la commune (forêt, centre bourg, musée)
- > Aménagement des connexions vers la voie verte et vers Landévennec (Nord)



PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS – BAIE DE DOUARNENEZ